**Discours**

*Dimanche 6 novembre 2022*

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,

Président de la Polynésie française

----------

**Haelemu dit David Poetai**

**Chevalier de l’ordre de Tahiti Nui**

----------

Le 5 novembre 2022

Haelemu, dit David, Poetai,

Vous êtes né le 20 décembre 1950 à Avera, Rurutu. Vous effectuez une carrière militaire de 1972 à 1978 en Métropole, puis en Polynésie française jusqu’en 1985, année où vous prenez votre retraite après avoir intégré la gendarmerie maritime en Polynésie française en 1983.

De retour en 1985 sur votre île natale de Rurutu, vous vous êtes donné pour mission de mettre au service des pêcheurs de l’île votre expérience acquise après 15 ans d’activité dans la Marine Nationale et de leur donner les moyens de développer leur activité.

C’est ainsi qu’en 1985 vous créez la coopérative de pêche de Rurutu dénommée *Piarere* et dépose un 1er dossier de financement de 12 navires de 17 à 18 pieds auprès de la banque Socredo. Malheureusement face au manque de garantie de recettes des pêcheurs bénéficiaires, l’institution bancaire sollicite la nomination d’un cautionneur solidaire pour octroyer le prêt. Vous faites alors le choix d’hypothéquer votre propriété et votre maison et de vous porter cautionneur solidaire.

Avec le concours de Léon Deane et après acquisition des 12 navires, vous enseignez la pêche au *poito*, une technique de pêche qui s’inspire des pratiques de prélèvements que vous effectuez à bord du Marara. Pour développer davantage le secteur vous vous lancez dans le projet d’acquisition d’un navire de 24 pieds pour la pêche en haute mer.

Après plusieurs visites de navires d’occasion en France, en Norvège et au Danemark, vous vous rendez au Cameroun et en Guadeloupe sur la proposition du ministre de la Mer de l’époque, Louis Le Pensec. Vos visites n’ont pas permises de trouver le navire recherché. Ayant repris contact avec le ministre Le Pensec, ce dernier propose la mise en place d’un projet de contrat Plan navire de pêche de Polynésie française qui permettrait un financement de la part de l’Etat à hauteur de 50% et de l’Union Européenne de 25%. C’est ainsi qu’en 1988 le Plan navire de pêche de Polynésie française est signé et permet la construction du navire *Toeraumoana.* Pendant 7 ans, avec 5 membres d’équipage, vous avez pêché au 40ème rugissant avec votre navire le *Toeraumoana* et en 2 ans vous avez pu honorer toutes vos échéances.

Vous avez poursuivi votre investissement dans le développement du secteur de la pêche en intégrant l’organisation *Western Fishboat Owners 'Association (WFOA)* ce qui vous a permis de négocier le prix du mazout et d’obtenir un prix à 18 Fcfp/litre au lieu de 100 Fcfp/litre au bénéfice de la coopérative *Piarere.*

Mon cher David, pour votre engagement et votre dévouement sans faille dans le développement du secteur de la pêche en Polynésie française, j’ai l’honneur de vous élever au rang de chevalier de l’Ordre de Tahiti Nui.

Service de la communication